

Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5951

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Chassieu

objet : **Acquisition d'une parcelle située boulevard du Raquin et appartenant à M. Jean Brissaud**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis au Conseil le dossier concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, en vue de l'élargissement du boulevard du Raquin et de la réalisation d'un ouvrage de protection contre les eaux de ruissellement à Chassieu, d'une parcelle de terrain de 469 mètres carrés située en bordure de cette voie, dépendant de la propriété actuellement cadastrée sous le numéro 27 de la section BV et appartenant à monsieur Jean Brissaud.

Aux termes du compromis qui est présenté au Conseil, la parcelle en cause serait acquise au prix de 60 970 F conforme à l'avis des services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Ouï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ledit compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de l'opération ainsi que les frais d'actes notariés, estimés à 5 000 F, seront prélevés sur les crédits prévus au budget de la Communauté urbaine au titre des autorisations de programme - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,